

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: **Actions de formation**

Module 11 :

Connaître les obligations, aides et dispositifs réglementaires pour faciliter la mise en œuvre de mon projet professionnel

3 Lieux de formation :
Grenoble / Voiron / Grésivaudan

Durée : 9 Heures soit 3 séquences
de 3 Heures

Prérequis : avoir contractualisé les
composantes de son parcours Inclu
Pro Formation

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Objectifs de formation :

- Identifier et connaître le rôle des acteurs intervenant dans le reclassement professionnel (médecine du travail, médecin conseil, MDA, mission handicap, CEP...).
- Connaître les opérateurs du service public de l'emploi et leurs missions.
- M'approprier mes droits et mes obligations en tant que salarié du secteur public, privé ou intérimaire, en situation de handicap, du recrutement à la sortie de la structure.
- Assimiler mes obligations, les aides et droits en tant que demandeur d'emploi en situation de handicap.
- Appréhender le statut d'indépendant en situation de handicap et ses droits.

Objectifs Pédagogiques :

- Distinguer les différents acteurs, dispositifs, aides et soutiens possibles pour savoir les utiliser à bon escient

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Connaissance du cadre réglementaire, les acteurs et leurs actions

- Explorer le rôle et l'implication des acteurs de la chaîne médicale, le rôle et l'implication de la MDA .
- Connaître et savoir discriminer les différents statuts existants sur le marché de l'emploi (salarié, indépendant, apprenti etc.).
- Appréhender l'obligation d'emploi et les accords de branche, de groupe, d'entreprises ainsi que les publics pouvant en bénéficier .
- Identifier le rôle de la RQTH et les avantages ouverts aux travailleurs handicapés.

- Lister les dispositifs de droit commun (PMSMP, AFPR, POE, Emplois Francs, CUIE-CAE, CIE, réduction générale de cotisations, les ateliers Pôle Emploi, le dispositif « Emergence », les AFC, Emploi-Store, les prestataires de l'accompagnement à la création d'entreprise (l'ACRE, l'ARCE ; le dispositif Nacre et le PCE-BpiFrance)
- Description du rôle de l'Agefiph, du FIPH-FP et de la cellule de maintien à l'emploi (Médecine du travail, médecin conseil, MDA, CEP...)
- Pouvoir être en mesure d'articuler ces différents dispositifs tout au long de mon projet professionnel

Appréhender les accompagnements et les aides de l'Agefiph à destination des participants pour l'emploi et la création d'entreprise

- Inventorier les aides de l'AGEFIPH sur prescription de CAP Emploi
- Balayer les dispositifs d'aides financières actuellement mis en place :
 - Aide au maintien dans l'emploi et à la recherche de solutions
 - Aide à la formation et aux parcours vers l'emploi (aide au financement des coûts pédagogiques, défraiement en formation courte etc.)
 - Aide à la mobilité (aménagement du véhicule, surcoût du permis de conduire)
 - Aide à la création d'activité
 - Aide à la compensation du Handicap (moyens humaines, techniques)
- Identifier les dispositifs d'accompagnement dans l'emploi : Les Prestations d'Appui Spécifiques (PAS), les Prestations d'Analyse de Capacités (PAC), Comète France, les études préalables à l'aménagement des situations de travail et le dispositif de reconnaissance de la lourdeur du Handicap (RLH) ainsi que le public visé

Connaître les accompagnements, les aides et les ressources à destination des entreprises pour le recrutement d'une personne en situation de Handicap ou son maintien dans l'emploi

- Découvrir les aides à l'accueil, l'intégration, l'adaptation des situations de travail, les aides à l'embauche
- Avoir connaissance des aides de l'AGEFIPH à destination des employeurs afin de pouvoir s'en saisir en situation de recrutement (aides à l'insertion professionnel (AIP) et aides au contrat de professionnalisation et à sa pérennisation)
- Distinguer l'action du FIPH-FP en soutien des employeurs publics et les dispositifs d'aides financières (Rémunérations aux agents chargés d'accompagner une personne handicapée dans l'exercice de ses fonctions professionnelles ou les prestations équivalentes servies par des organismes de droit privé)
- Explorer les actions mises en place par les employeurs publics pour l'amélioration des conditions de vie des salariés en situation de handicap et pour soutenir les organismes contribuant à l'insertion professionnelle dans la Fonction publique
- Décrire des dispositifs d'aides mis en œuvre sur le terrain comme les aménagements des postes de travail, les formations et sensibilisation des travailleurs handicapés et de ses collègues, les outils de recensement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

MODALITES :

- Chaque stagiaire s'appropriera les différentes connaissances, acteurs, dispositifs et aides en fonction des spécificités de son propre projet. Les stagiaires formeront des sous-groupes de travail en fonction des similitudes dans leurs projets (statuts, secteurs professionnels etc.)

INTERVENANTS :

- Des professionnels de la formation ayant une grande expérience de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.